

TABLEAUX DES AMENDES

REPERES	NATURE DE L'AMENDE	MONTANT DE L'AMENDE
CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL		
1	Remontée de feuille de rencontre ou saisie de résultats dans SPID hors délais (y compris saisies manuelles)	30€
2	Feuille non transmise à la demande du responsable du championnat par équipes (y compris si équipe exempte ou équipe adverse forfait)	30€
3	Oubli d'envoi mail à championnat@pingenardenne.fr si mention au verso	10€
4	Feuille mal remplie (N° licence, scores, résultats, signatures...)	5€ par erreur
5	Joueur(s) absent(s) <i>(voir article 1.7 du Règlement Championnat par Equipes)</i>	5€ par joueur
6	Joueur non qualifié (brûlage, type licence...)	10€
7	1 ^{er} forfait équipe <i>Voir annexe</i>	Amende correspondant au montant de l'engagement du niveau de l'équipe concernée
8	2 ^e forfait équipe <i>Voir annexe</i>	15 € + forfait général
9	Dérogation non règlementaire	15€
CRITERIUM FEDERAL		
11	Joueur absent non-excuse	15 € + forfait
12	Joueur absent excuse deux fois	forfait
COUPES DES ARDENNES		
13	Premier forfait	10 €
14	Deuxième forfait	5 € + exclusion de la compétition
15	Mauvaise composition d'équipe	10 € + match perdu 0 pt
16	Feuille de match mal remplie	4 €
17	Feuilles de rencontre parvenues après le dimanche suivant la rencontre	30 € + match perdu pour l'équipe recevante
CHAMPIONNAT JEUNES		
18	Absence non excusée	10 €

Annexe

Concernant le forfait: Le forfait est effectif si aucun joueur d'une équipe ne se présente. Si un seul joueur d'une équipe est présent, la rencontre est perdue par pénalité 18/0 ou 10/0 selon la division, et 3/0 points rencontrés, avec amendes pour joueurs absents, mais l'équipe n'est pas forfait.